Image not found or type unknown

Réduction préavis resiliation bail

Par **loca72**, le **17/02/2010** à **15:58**

Bonjour,

puis je réduire mon préavis pour résilier un bail locatif pour motif suivant :

déménagement pour rapprochement du lieu de travail sur la ville du lieu de travail et faut-il un minimum de kilomètre.

actuellement réside à 20 km de l'entreprise et possibilité de résider sur la ville du lieu de travail

Par **Marion2**, le **17/02/2010** à **16:57**

Bonjour,

Non, vous ne pouvez pas bénéficier d'un préavis de 1 mois puisqu'il ne s'agit pas d'une mutation.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés